



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FORMATION CONTINUE DES PROFESSEURS DES ÉCOLES : LANCEMENT D'UN PLAN SCIENCES ET TECHNOLOGIE À COMPTER DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2022

Mardi 1^{er} février 2022

La formation continue de l'ensemble des personnels de l'éducation nationale vise à doter les professeurs des compétences professionnelles indispensables à une constante adaptation aux évolutions du système éducatif et à l'accompagnement des élèves. Elle constitue également un point d'appui essentiel dans la construction et la réussite du projet professionnel de chaque professeur.

Avec le Plan mathématiques et le Plan français, la formation continue des professeurs des écoles s'est transformée : fondée sur leurs besoins, incitant à la coopération autour de la production de ressources et d'outils, elle permet aux professeurs de disposer de plus de temps pour échanger autour de leurs pratiques et pour approfondir leur pédagogie, au plus près de leur classe. Une telle évolution répond aux attentes des enseignants, comme l'attestent les enquêtes de satisfaction conduites sur chacun de ces deux plans.

Complétant son offre, dans le même esprit et avec les mêmes finalités, mais selon un déploiement différent, le ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et des sports et le ministère de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation lancent un plan de formation sur l'enseignement de sciences et technologie afin de répondre aux besoins des élèves et des enseignants à l'école primaire. Ce plan sera déployé à compter de la rentrée 2022.

Cette initiative se fonde sur un constat unanimement partagé : les connaissances et les compétences des élèves en sciences sont fragiles comme le révèlent les études internationales [TIMSS](#) et [PISA](#). Les professeurs des écoles expriment également une forte demande de formation à l'enseignement de sciences et technologie, la plupart d'entre eux n'étant pas de formation initiale scientifique¹.

Ce plan répond également aux enjeux primordiaux d'une part de développement de la pensée méthodique et d'autre part de souveraineté scientifique, technologique, industrielle ambitionnée par le grand plan d'investissement d'avenir, « [France 2030](#) ». Il rejoint les préconisations du rapport, récemment publié, de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche sur « La formation initiale à l'aune des nouveaux défis scientifiques, technologiques, environnementaux et dans une perspective de souveraineté renforcée de la France : état des lieux et politiques territoriales », notamment celle invitant à faciliter une approche intégrée des sciences et technologies.

¹ Cf. la note d'information n° 19.32, publiée par la DEPP en septembre 2019 et intitulée « Cedre 2007-2013-2018 – Sciences en fin d'école : des résultats stables depuis 11 ans et un niveau plus homogène » : <https://www.education.gouv.fr/cedre-2007-2013-2018-sciences-en-fin-d-ecole-des-resultats-stables-depuis-11-ans-et-un-niveau-plus-8828>

L'initiation de tous les élèves à la démarche scientifique, le développement de leur pensée méthodique, l'acquisition des connaissances et des compétences fondamentales en sciences et technologie dès leurs premières années de scolarité sont les conditions nécessaires à une formation de futurs citoyens éclairés et conscients de la façon dont la science se construit et des différences entre faits avérés et croyances, mais aussi à l'émergence de futures vocations scientifiques et technologiques qui soutiendront cette souveraineté.

Le Plan sciences et technologie épousera le modèle d'une formation de proximité, attentive aux demandes des professeurs. Il se fondera sur l'expression de leurs besoins pour adapter les modalités de la formation proposée. L'offre de formation sera donc souple, locale, déclenchée sur le fondement du volontariat et ajustée à la demande. Elle tiendra également compte des autres priorités de formation – en français, en mathématiques, à la laïcité et aux valeurs de la République – avec lesquelles elle s'articulera. Au plan national, un réseau de référents déployés dans les départements sera mis en place et soutenu par des temps de formation.

Sera également proposé un ensemble de ressources pour aider les professeurs dans leur enseignement dans la classe, dans l'élaboration et la conduite de projets scientifiques et technologiques qui favorisent l'implication des élèves, notamment par la dynamique de la démarche d'investigation.

Enfin, déployé de manière concertée avec le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, ce plan bénéficiera de la mobilisation renforcée de nombreux partenaires déjà impliqués dans divers dispositifs dont la stratégie « Science avec et pour la Société² » – institutions, universités et grandes écoles, sociétés savantes, mais aussi acteurs industriels – qui pourront apporter localement leur expertise pour contribuer à la formation des professeurs, ainsi qu'à leur accompagnement dans leurs projets scientifiques et technologiques. Les échanges entre enseignants et professionnels des sciences et de la technologie, tout comme la découverte par les élèves des métiers et des personnes qui font la science sont des apports essentiels à la motivation et à la réalisation des objectifs assignés à cet enseignement.

Contacts presse :

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

Tél : 01 55 55 30 10

Mél : spresse@education.gouv.fr

www.education.gouv.fr/presse

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Tél : 01 55 55 82 00

Mél : presse-mesri@recherche.gouv.fr

² <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/science-avec-et-pour-la-societe-les-mesures-issues-de-la-lpr-49218>